

Liste des actes et prestations pris en charge (LAP)

Annexe 3. "Classification des équipements de scanographie, de remnographie (IRM) et de Tomographie à Emissions de Positons (TEP) et activités de référence (article I-14 du Livre I)"

2- Imagerie par résonance magnétique (modifié par décision UNCAM du 20/03/2012)

ACTIVITÉS DE RÉFÉRENCES ANNUELLES

**Seuils d'activité de référence annuelle applicables jusqu'au 13 février 2017
quelle que soit la date d'installation de l'appareil**

Classe d'appareils	< 0,5 T	0,5 T	> 0,5 T et 1,5T <	1,5 T polyvalent	1,5 T dédié aux membres	1,5 T spécialisé ostéo- articulaire	> 1,5 T
Activités de référence	3 500	4 000	4 000	4 500	4 500	4 500	4 500

**Seuils d'activité de référence annuelle applicables à partir du 13 février 2017
quelle que soit la date d'installation de l'appareil**

Classe d'appareils	< 0,5 T	0,5 T	> 0,5 T et 1,5T <	1,5 T polyvalent	1,5 T dédié aux membres	1,5 T spécialisé ostéo- articulaire	> 1,5 T
Activités de référence	3 500	4 000	4 000	4 750	4 500	4 500	4 500

Seuils pour l'application des forfaits réduits au-delà de l'activité de référence

SEUILS des tranches d'activité	SEUIL 1	SEUIL 2
Tous appareils	8 000	11 000